le *Bocognano*, lorsqu'on a appris que ce navire, poussé par une rafale, s'était brisé l'étrave sur le quai de Bastia, et par suite avait dû ajourner son départ.

Les navires arrivent avec des retards considérables et les meilleurs courriers pnt une peine inouie à rallier le port. Le vapeur français *Duc-de-Bragance*, qui était attendu hier dans l'après-midi, vers 2 ou 3 heures, n'est arrivé que fort tard dans la soirée. Ce paquebot venait d'Alger avec 206 militaires, lorsque se trouvant dans les Iles Baléares, une avarie de machine causée par la tempête l'a empêché pendant près de deux heures de se diriger. Les passagers ont été très éprouvés.

Le vapeur grec *Byzance*, venant de la mer Noire avec une cargaison de raisins secs, a eu un panneau défoncé par un coup de mer. Il est arrivé avec les cales pleines d'eau. Le bateau pilote *Sentinelle* a tiré d'une mauvaise position le brick français *Antoine Piccione*, allant à Maccinaggio, avec un chargement de dynamite et que le vent poussait vers la côte.

Bagnères-de-Bigorre, 31 octobre. — Une tempête d'une violence extrême a éclaté dans l'après-midi d'hier sur la ville de Bagnères-de-Bigorre et les environs. Un grand nombre d'arbres ont été déracinés, des cheminées renversées. Avenue de Salut, un arbre est tombé sur une jeune fille de 16 ans, qui a été tuée sur le coup. La tournerie Soulé, située à un kilomètre de Bagnères, a été détruite par un incendie. Quatre-vingts ouvriers se trouvent sans travail. Le journal l'*Avenir* ouvre une souscription en leur faveur.

Carmaux, 31 octobre. — Un orage épouvantable accompagné d'une pluie diluvienne, a éclaté vers minuit.

Perpignan, 31 octobre. — Un violent orage s'est abattu cette nuit sur Perpignan et sur tout le département. Une pluie diluvienne est tombée pendant cinq heures. Les trains arrivent avec de grands retards, la voie du chemin de fer ayant été profondément ravinée par les eaux près de la gare de Salces. Le brick italien *Speranza*, chargé de fûts vides, a été jeté à la côte, à Saint-Cyprien, près de Perpignan. Les huit hommes d'equipage ont pu être sauvés. Le navire et la cargaison sont considérés comme perdus.

New-York, 31 octobre. — Une dépêche du Mexique annonce que, dans la province d'Oaxaca, plusieurs hectares de plantations de café et de sucre ont été inondés. Cinquante personnes ont été noyées. Plusieurs centaines d'habitants sont sans abri.

Melilla (Espagne), 31 octobre. — Un cyclone, qui a éclaté ici, a renversé une caserne en construction.

Grenade, 31 octobre. — Un cyclone a renversé hier des arcs de triomphe élevés à l'occasion de la visite de la cour. Il y a eu de grands dégâts.

NOUVELLES DU JOUR

Le congrès des mineurs borains

Mons, 31 octobre. — Le congrès des mineurs borains a voté un ordre du jour demandant une augmentation de salaire, l'organisation de l'association syndicale et l'obtention du suffrage universel. Les congressistes ont également décidé de se rendre à Bruxelles, le jour de la Sainte-Barbe, et d'organiser des congrès ouvriers dans tout le Borinage.

MM. Carrette, Branquart et Lepers, de Roubaix, à Bruxelles. — Une visite à la « Maison du Peuple ».

Bruxelles, 31 octobre. — Le maire socialiste de Roubaix, venant d'Anvers, est retourné ce soir à Roubaix. Deux de ses adjoints, MM. Branquart et Lepers, ont été reçus ce soir à la « Maison du Peuple » par la fédération bruxelloise du Parti ouvrier.

Au cours de cette réception, M. Branquart a retracé les réformes accomplies par la nouvelle municipalité socialiste.

M. Lepers a vivement regretté les événements de Liévin et de Lens et a fait appel à la solidarité internationale des travailleurs pour ne pas compromettre la paix européenne.

L'assemblée a accueilli ce discours aux cris de : « Vive la Révolution sociale. »

Le choléra en Belgique

Bruges, 31 octobre. — Le choléra a été constaté à Coolkerke et à Montfort-Sapin, où il y a eu quatre décès aujourd'hui.

Bruxelles, 31 octobre. — Les mesures prises en vue de prevenir l'entrée du choléra en Belgique prendront fin à la date du 12 novembre.

Les réformes militaires en Belgique

Bruxelles, 31 octobre. — L'*Indépendance belge* dément formellement la nouvelle publiée par plusieurs journaux, d'après laquelle plusieurs réformes militaires seraient proposées à la Chambre, lors de la discussion du budget de la guerre.

Les évènements du Dahomey

Paris, 31 octobre. — Certains journaux publieront demain une longue dépêche, communiquée par une agence, sur les évènements du Dahomey et datée de Porto-Novo, mais visiblement fabriquée à Paris.

Le seul détail inédit donné par ce long factum est que du 14 au 22 octobre, nos soldats auraient eu à repousser à l'arme blanche des attaques furieuses, et livre victorieusement neuf combats acharnés.

Répartition des classes dans l'armée pendant l'année 1892-93

Paris, 31 octobre. — Voici la répartition des classes dans l'armée pendant l'année 1892-93 :

Armée active, classes 1891, 90 et 89; réserve de l'armée active, 1888 à 1879 inclus;

Armée territoriale, classe 1878 à 1873 inclus; réserve de l'armée territoriale, 1872 à 1867 inclus.

La classe 1887 sera libérée le 1er juillet 1893. Seront appelés pendant l'année 1893 à une période d'instruction les réservistes des classes 1888 et 1887 ; et en outre ceux de la classe 1889, affectés aux régiments d'infanterie et aux bataillons de chasseurs à pied.

La laïcisation des hôpitaux de Paris

Paris, 31 octobre. — Au conseil municipal de Paris, M. Alpy dépose une proposition tendant à restreindre les frais provenant de la laïcisation dans les hôpitaux.

M. Alpy établit que pour le personnel seulement, ces frais dépassent de 809,847 francs ceux qui existaient avant la laïcisation.

Cette proposition est repoussée par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Le conseil repousse également une proposition de M. Quentin-Bauchard, tendant à l'organisation de deux hôpitaux de service, qui seraient confiés à des sœurs, et où les malades seraient conduits sur leur demande. Par contre, le conseil invite l'administration à laïciser, dans le plus bref délai, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital Saint-Louis, et renvoie à la commission un projet de crédit pour les nouvelles laïcisations.

Prisonniers graciés à la suite d'une démarche du Pape

Rome, 31 octobre. — A la suite d'une démarche du Pape, le gouvernement chilien vient de gracier un grand nombre de prisonniers à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Une tempête à Béziers (Hérault)

Béziers, 31 octobre. — Une tempête de vent et de pluie sévit sur Béziers et la région. La toiture d'une maison a été enlevée par la violence du vent. L'Ort a débordé sur la ligne d'intérêt local.

Deux ouvriers mineurs ensevelis sous un éboulement

Saint-Etienne, 31 octobre. — Hier soir, à huit heures, au puits Jumeau, à la Ricamarie, deux ouvriers piqueurs ont été ensevelis sous un éboulement. Ce matin, leurs cadavres n'avaient pas encore été retirés.

La tempête dans le golfe de Marseille

Marseille, 31 octobre. — La tempête a continué à sévir pendant toute la nuit dans le golfe. Les navires arrivent avec des retards considérables et les meilleurs courriers ont eu une peine inouie à rallier le port.

Paris, 31 octobre. — On signale des orages et des tempêtes d'une violence extraordinaire, à Bagnères de Bigorre, Carmaux, Perpignan, Marseille et sur plusieurs points en Espagne.

Un grand incendie en Russie

Saint-Pétersbourg, 31 octobre. — Un immense incendie, qui a éclaté au *Club Militaire*, dévaste la ville de Kourok.

Les ouvriers et employés de chemins de fer

Niort, 31 octobre. — Les délégués des sections syndicales des ouvriers et employés de chemins de fer, réunis en congrès, ont voté un certain nombre de résolutions, parmi lesquelles les suivantes :

Minimum des salaires fixé à 1200 fr.; Réduction de la journée de travail à 8 heures.

Au cours de la séance, un incident s'est produit : M. Gilet, délégué de la section de la Rochelle, empêché par son chef de dépôt d'assister aux travaux du congrès, demande un vote de blâme et une répression sévère contre lui.

L'incendie de Milwaukee

Milwaukee, 31 octobre. — On estime que vingt-cinq personnes ont péri dans les flammes. Les quartiers incendiés sont gardés par la troupe. Toutes les personnes sans abri sont logées dans les églises. On a découvert qu'une bande d'incendiaires s'était organisée pour mettre le feu à des maisons isolées pendant le grand incendie, dans le but de profiter du trouble pour commettre des vols. Plusieurs arrestations ont été opérées. Les pertes sont évaluées, comme nous l'avons annoncé déjà, à huit millions de dollars. 700 bâtiments ont été détruits.

25 millions aux ouvriers qui ne trouvent pas d'ouvrage

M. Moïse Loria, qui est mort avant-hier à l'âge de 80 ans, a laissé toute sa fortune, évaluée à 25 millions de francs, à la ville de Milan, à charge de celle-ci de fonder un institut destiné à donner du travail aux ouvriers qui n'en trouveraient pas ailleurs. Aux termes du testament, le testateur qui sait les lenteurs, si l'Institut n'est pas terminé dans le courant de l'année 1893, l'héritage passera à la ville de Turin.

Les grèves

Londres, 31 octobre. — On télégraphie de Manchester au *Morning Poste* de ce matin :

« C'est samedi prochain que commencera, selon toute apparence, la grande grève des filateurs de coton. Les ouvriers ont des fonds pour six mois. »

Bruxelles, 31 octobre. — Hier a eu lieu le congrès régional des mineurs borains. Il a été décidé qu'une augmentation de 30 0/0 sur les salaires serait demandée aux directeurs des charbonnages.

En cas de refus, une demande sera adressée au gouvernement en vue de réunir le conseil de l'industrie et du travail afin de fixer la question du travail et des salaires.

Entre Français et Allemands, à Cannes

Cannes, 31 octobre. — Cette nuit, vers minuit, quelques Français voulurent entrer au café de l'Union suisse, dont les portes étaient fermées, mais ou l'on voyait de la lumière indiquant la présence de consommateurs, composés surtout, dit on, d'Allemands, qui les accueillirent d'abord à coups de cannes, puis à coups de revolver.

Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle le matériel du café fut entièrement brisé. La police est intervenue, mais elle a été impuissante à rétablir le calme. Un agent de la sûreté et un Français ont été légèrement blessés. Le maire, M. Gazagnaire, prévenu de ce qui se passait s'est rendu sur les lieux.

A qui le ballon ?

Paris, 31 octobre. — Un garde de la forêt du Der (Haute-Marne) a vu, à quatre heures du soir, un ballon d'assez fort volume, s'abattre près de sa maison de garde, en plein bois. Personne n'était dans la nacelle, qui mesure un mètre cinquante de large : sur les deux côtés, une plaque métallique porte le mot « Jane », en lettres d'or. Des traces de sang auraient été relevées dans l'intérieur; on y a trouvé une casquette galonnée, avec les initiales R. P. et quelques instruments de physique. On ne sait encore d'où provient cet aérostat. Les démarches faites auprès des aeronautes parisiens n'ont amené aucun éclaircissement à ce sujet.

D'autre part, ce matin, le ministère des affaires étrangères était saisi d'une demande du ministère bavarois, réclamant un ballon militaire qui aurait rompu ses amarres dans un parc d'aérostation et aurait été emporté vers la France. On ne sait encore si cet aérostat serait le même que celui retrouvé dans la forêt du Der.

La famille impériale d'Allemagne à Wittemberg

Berlin, 31 octobre. — L'empereur, l'impératrice et leurs fils aînés, les princes Guillaume, Eitel et Adalbert, sont partis à huit heures quinze du matin de Postdam pour Wittemberg avec les autres personnages princiers. Ils ont passé par Berlin, où le prince Albert, régent du duché de Brunswick, le prince héréditaire de Saxe-Meiningen, le grand-duc d'Oldenbourg, et le général de Cavrivi, chancelier de l'empire, sont montés dans le train impérial.

Wissenberg, 31 octobre. — L'empereur et l'impératrice sont arrivés un peu après onze heures. Ils ont parcouru la ville dans une calèche attelée de quatre chevaux, au son des cloches et au bruit des acclamations enthousiastes de la foule.

A son arrivée devant l'Hôtel-de-Ville, l'Empereur a été reçu par les représentants de la ville. A 11 heures 1/2, le cortège s'est mis en marche de l'église du château à la cathédrale.

L'empereur marchait seul. L'impératrice et le prince impérial s'étaient rendus directement en calèche à la cathédrale. C'est à Wittemberg que l'empereur doit prononcer son fameux discours en l'honneur de Luther.

Wittemberg, 31 octobre. — L'empereur préside lui-même les fêtes de Wittemberg. En sa qualité de chef de l'Eglise évangélique il a prononcé un long discours sur la signification de cette célébration pour l'Allemagne en particulier et pour tout le monde protestant en général. Il y est également parlé des catholiques en termes bienveillants.

L'empereur n'a fait aucune allusion aux luttes religieuses et a fait un grand éloge du pape Léon XIII.

Une manifestation anticléricale à Rome

Rome, 31 octobre. — Une quarantaine d'associations anticléricales précédées de drapeaux, dont un noir et trois rouges, se sont rendues à la maison où, le 27 octobre 1867 lors de la tentative d'insurrection du Transtévère, furent tués Giuditta Cavani, son mari et ses enfants. Deux couronnes ont été déposées et des discours très violents ont été prononcés contre le Vatican, entrecoupés de cris : « A bas les curés ! A bas le Pape ! Vive Oberdank ! Vive Trente ! Vive Trieste ! » La police n'a point paru.

La Toussaint à Paris

Paris, 1er novembre. — Malgré le mauvais temps une foule nombreuse a visité les cimetières. Au Père-Lachaise quelques curieux seulement devant le mur des fédérés. Aucun incident. On a constaté l'entrée de 264,261 personnes dans les cimetières.

Un éboulement

Saint-Etienne, 1er novembre. — Hier soir, à huit heures, au puits Jumeau, à la Ricamarie, deux ouvriers piqueurs ont été ensevelis sous un éboulement. Ce matin, leurs cadavres n'avaient pas encore été retirés.

Placards anarchistes

Saint-Etienne, 1er novembre. — Les anarchistes stéphanois ont fait afficher, ce matin, dans les rues de la ville, des placards adressés aux travailleurs et dans lesquels la municipalité est surtout prise à partie. En voici la conclusion :

« Laissez là les fantoches qui ne savent que se gaver et gaspiller le produit de vos labeurs. Groupez-vous, organisez-vous, fortifiez vos corporations; l'heure des crises et des luttes ne saurait tarder quand l'industrie est dans le marasme, l'impôt à son apogée, et le déficit dans les caisses publiques. »

La police a immédiatement lacéré ces affiches.

Dévorée par son mari

Dinan, 1er novembre. — Un fait incroyable vient de se produire à St-Caradec, arrondissement de Loudéac. Une femme a été dévorée par son mari.

Dans un moment de colère ou peut-être de folie furieuse un laboureur s'est jeté sur sa femme qui venait de se mettre au lit et lui a déchiré le corps de plus de vingt-quatre morsures profondes. Rien ne l'a arrêté, ni les hurlements de douleur de sa victime, ni les chairs et le sang qui lui emplissaient la bouche. La malheureuse est morte mardi au milieu d'atroces souffrances.

M. Baudel, procureur de la République à Loudéac, et le juge d'instruction, se sont transportés à St Caradec et viennent d'ouvrir une enquête. Le sauvage fermier a été arrêté.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX

Les cérémonies religieuses dans les différentes paroisses DE LA VILLE

Les communions du matin

La fête de la Toussaint a été célébrée, avec solennité, dans toutes les paroisses de Roubaix.

D'une part, toutes les splendeurs du culte catholique ont été déployées pour rehausser la première partie de cette journée consacrée à honorer les bienheureux du ciel. Pour la deuxième partie, la liturgie a eu ses cérémonies et ses chants, empreints, il est vrai, d'une tristesse pénétrante, mais éclairés par les rayons de l'espérance chrétienne.

De la part des fidèles, les sentiments d'une foi vive et d'une profonde piété à l'égard des morts se sont publiquement manifestés. Dans toutes les églises, les communions ont été particulièrement nombreuses aux messes du matin. Partout aussi, pour l'assistance à la grand'messe, les sanctuaires ont été absolument comblés.

A Saint-Martin

Les chorales et les maîtrises ont rivalisé d'ardeur pour rehausser, par leurs chants, l'éclat de de cette grande solennité. A Saint-Martin, c'est la messe solennelle à trois voix égales de Van Bré qui a été interprétée avec un *O Salutaris* de Gounod et le *Genitori* de Riga, sous la direction autorisée de M. Broquet. Les ensembles ont été rendus avec justesse et précision; mais nous devons surtout signaler les solos, duos et trios, assez fréquents dans cette œuvre, dans lesquels MM. Bécourt et Sonneville, Lodowik, Paul Grumaux et Liégeois ont fait preuve du meilleur goût. Mentionnons aussi, avec des éloges bien mérités, l'organiste accompagnateur, M. Wassenove, et l'artiste si apprécié M. Meyer qui a été très goûté dans la brillante exécution de l'offertoire et de la sortie.

A Notre-Dame

A Notre-Dame, ainsi que nous l'avons annoncé, la chorale de la paroisse a fait entendre une messe dont les diverses parties sont dues à des auteurs différents. Sous la direction de M. Lecherf, elle a fait valoir, de la façon la plus satisfaisante, les caractères variés de ces œuvres et en a surmonté les difficultés assez nombreuses. Dans le *Kyrie* et le *Gloria*, d'Ambroise Thomas; dans le *Credo* de Gounod, et enfin dans le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus*, de M. Koszul, cette société a été écoutée avec beaucoup de plaisir. Rappeler que M. Koszul tenait l'orgue, c'est indiquer, sans nul besoin d'appréciation, que l'accompagnement a été parfaitement rendu ainsi que l'Offertoire et la sortie choisies dans les meilleurs maîtres.

A Sainte-Elisabeth

C'est la chorale du Cercle Saint-Eloy qui a prêté son gracieux concours à Sainte-Elisabeth, en interprétant, à la satisfaction générale, la messe de l'Immaculée Conception de De Sailly, ancien organiste de Saint-Martin. M. Dutoit dirige cette société avec talent et, de plus, est un soliste avantageusement apprécié. Nous devons en dire autant de M. A. Coquet.

L'organiste, M. Seutin, qui est un artiste de talent, a contribué pour une large part, à l'éclat de la partie musicale dans ce grand jour de fête.

A Saint-Jean-Baptiste

Sous la direction expérimentée de M. Minssart, la chorale Saint-Jean-Baptiste, a, dans une exécution en tout digne de son chef, fait entendre le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus* de la messe mélodique de Théod. Dubois, le *Credo* de la messe solennelle de Kiné, l'*O Salutaris* de Laconne et le *Tantum ergo* de Simonnet. M. Minssart, dans les soli de ces deux derniers motets, a fait admirablement valoir les ressources de sa superbe voix et l'excellence d'une méthode impeccable. La société a été brillamment secondée par l'organiste de la paroisse, M. Rosticher.

A Saint-Joseph

A Saint-Joseph, le chœur, sous la direction de M. Joseph Hughe, a chanté la messe de Sainte-Cécile de Dillies.

Les différents mouvements et les nuances variées de cette œuvre ont été rendus avec ensemble, justesse et précision. Nous devons associer à nos félicitations l'organiste, M. Augustin Bernard.

Au Sacré-Cœur

La Société chorale qui s'est fait entendre au Sacré-Cœur, a interprété la messe de Basin. M. Jules Carpentier a chanté, avec âme, l'*O Salutaris* de Masingue. Chœurs et soliste ont mérité de sincères éloges ainsi que M. Eugène Delporte qui tenait l'orgue.

Au Saint-Sépulcre

Au Saint-Sépulcre, la chorale de la paroisse a chanté la messe de Dumont, premier ton, en plein chant, harmonisée par M. H. Peers, directeur de cette société. Alternativement les solistes et le chœur ont rendu avec chaleur les phrases majestueuses de cette belle messe.

Au Très-Saint-Rédempteur

Au Pile, l'église du T.-S.-Rédempteur a eu aussi sa grand'messe en musique. C'est la messe de Battman qui y a été exécutée avec toute la perfection désirable M. Em. Duquenne et M. Alfred Orange ont été écoutés avec plaisir dans les soli et duo de l'*Agnus* de Gounod et dans l'*O Salutaris* de Lefebvre-Wély.

Les offices du soir

Les églises étaient également combles pour l'assistance aux vêpres. Des prédications ont eu lieu à cet office dans toutes les paroisses, les unes sur le Ciel et les Saints, et les autres sur le Purgatoire et les Morts.

Très nombreuse également l'assistance aux matines des morts qui ont été chantées vers six heures, pendant que les cloches commençaient à faire entendre leur glas funèbre qui s'est prolongé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les visites au cimetière

Le temps était bien malheureux, mardi. Il n'a cessé de pleuvoir, depuis le matin jusque bien avant dans la nuit. Les visites aux tombes, en dépit de cette température exécrable, ont été cependant très nombreuses, moins nombreuses toutefois — et cela se conçoit — que les années précédentes. Beaucoup de familles ont remis à aujourd'hui, mercredi, ou à dimanche prochain, leur pieux et triste pèlerinage.

Les manifestations patriotiques au cimetière

Malgré l'inclémence persistante du temps, des démonstrations patriotiques ont eu lieu au cimetière, comme chaque année, le jour de la Toussaint, devant le monument élevé par la Ville à la mémoire des enfants de Roubaix, morts en combattant pour la patrie.

La matinée au cimetière

Au commencement de la matinée, le « Souvenir français » et le Cercle militaire, de Roubaix, faisaient suspendre à la grille du monument deux magnifiques couronnes. La première portait en exergue : « Le Souvenir français aux soldats morts pour la Patrie. Comité de Roubaix. » Sur la seconde on pouvait lire : « Les officiers du Cercle militaire de Roubaix à leurs camarades. »

Plus tard, vers onze heures et demie, une société d'anciens militaires tout nouvellement formée, « les Combattants de 1870 », dont le local est chez M. Gustave Descy, au café « Saint-Georges », rue du Bois, partait pour le pieux pèlerinage, avec un drapeau envoyé par M. Paul Watine, son président d'honneur.

Deux tambours ouvraient la marche, et deux membres de la société suivaient, portant une très belle couronne en métal, formée de palmes piquées de roses sauvages en biscuit. On y remarquait l'inscription suivante : « A nos frères d'armes de 1870, morts pour la patrie. »

Au cimetière, le président titulaire, M. Cormorant, a prononcé un discours, vibrant de patriotisme, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, à cause de son étendue.

Les manifestations de l'après-midi

Les honneurs de la journée ont été pour la société d'anciens militaires « La Fraternelle », qui a son siège à l'estaminet des « Deux Postes », rue des Arts, chez M. Eugène Wattel.

Cette société avait organisé une imposante manifestation, à laquelle ont pris part la société de gymnastique et d'armes « La Roubaisienne » et le cercle d'escrime l' « Union roubaisienne ». Le départ avait été fixé militairement à trois heures précises.

En dépit de la pluie, qui avait redoublé d'une façon désespérante, le cortège s'est mis en marche à l'heure dite, et dans l'ordre suivant: deux tambours, avec leur caisse renversée sur la hanche, en signe de deuil; une couronne offerte par la *Roubaisienne*, portée par deux gymnastes; la couronne de la *Fraternelle*, que deux jeunes artilleurs du 15e régiment, en permission dans leur famille, avaient demandé la faveur de porter; un réserviste du 42e de ligne, en uniforme, ayant à ses côtés deux gymnastes de la « Roubaisienne, » le drapeau de la « Fraternelle, » tenu par M. Hippolyte Martin, remarquable par sa haute stature.

Une garde d'honneur entoure le drapeau, derrière lequel marchent en cadence les membres de la « Fraternelle » et les délégations de la « Roubaisienne » et de l' « Union roubaisienne ».

Le cortège suit la rue des Arts, la rue des Fleurs, la rue du Bois, la rue Saint-Georges, pour continuer par la Grande-Place et la Grande Rue, jusqu'au cimetière, où tout le monde se range devant le monument.

Le discours de M. Delmotte

Le président de la *Fraternelle*, M. Jules Delmotte, prononce alors d'une voix émue le discours qui suit, écouté dans le plus profond recueillement par toute l'assistance :

« Messieurs et chers camarades,

» Vous savez tous quel but nous amène en ce moment sur ce champ de repos. Nous accomplissons un pèlerinage traditionnel et patriotique.

» C'est aujourd'hui la Fête des Morts, et chacun de nous a le sentiment du pieux devoir à accomplir.

» Aussi, à l'occasion de ce jour, qui est à la fois, autant un deuil national, que le deuil de chaque famille, la société : « La Fraternelle, » de Roubaix, exclusivement composée d'anciens militaires, s'est-elle rendue, en corps, devant ce monument élevé à la mémoire des soldats morts en combattant pour le pays.

» Nous sommes à l'époque de l'année, où presque chaque jour nous rappelle une date mémorable de la néfaste campagne 1870 71.

» Je n'ai pas la prétention d'énumérer ici tous les hauts faits et les dévouements obscurs, accomplis pendant cette sombre épopée, qui coûta, hélas ! la vie à tant de nos malheureux frères d'armes... Non .. car tous, vous les connaissez, ces pénibles souvenirs .. et tous, vous les retracez à nos fils, avec cette conviction qu'ils seront les soldats de l'avenir, du relèvement et de la gloire de notre patrie !

» Enseignez-leur qu'ils sont les enfants d'une grande nation, et qu'ils ne doivent jamais s'oublier dans l'indifférence ou dans la mollesse; que leur premier acte de virilité doit être d'exalter le patriotisme, l'esprit du sacrifice et l'amour du drapeau !

» Apprenez-leur, surtout, qu'ils sont la jeune génération, et qu'il faut qu'ils soient prêts à accomplir la tâche héroïque qui les attend. Ce jour-là, nos morts bien-aimés, du fond de leur tombe, applaudiront à leur triomphe !

» Reposez donc en paix, chers camarades... Entre Français, entre fils de la même nation, unis dans une même douleur et une même espérance, notre deuil patriotique et familial est loin d'être terminé.

» Longtemps encore nous reviendrons, comme aujourd'hui, vous témoigner nos sincères et éternels regrets... et vous exprimer toute la confiance que nous avons dans l'avenir.

» Adieu donc, chers camarades, au nom de la « Fraternelle », de la « Roubaisienne », du cercle d'escrime « l'Union roubaisienne », et des anciens militaires qui nous accompagnent, adieu ! »

A la sortie du cimetière, le comité de la « Fraternelle » présente un bouquet à son sympathique président.

Pris au dépourvu par cette démonstration affectueuse, M. Jules Delmotte ne peut que remercier ses camarades en quelques mots.

Une autre surprise l'attendait bientôt au « Café Fourmisien » rue du Vieil-Abreuvoir, où le Cercle d'escrime lui ménageait un témoignage d'amitié du même genre.

Les couronnes

Nous ne saurions nous empêcher de mentionner les splendides couronnes d'immortelles de la « Fraternelle » et de la « Roubaisienne » toutes deux traversées d'une palme de métal, et entourées d'une torsade de rubans tricolores, voilée de crêpe.

Celle de la « Fraternelle » porte deux inscriptions : une sur le nœud de la torsade de rubans, ainsi conçue : « La Fraternelle, société d'anciens militaires français, aux combattants de 70-71. — 1er Novembre 1892 ; » une autre sur un fond aux trois couleurs, recouvertes d'un crêpe, formant tableau, qui rappelle le titre de la société, et les deux dates ci-dessus mentionnées.

C'est aussi sur un fond formant tableau, mais absolument noir, que se lit l'inscription de la couronne de la « Roubaisienne », dont voici la légende : « La Roubaisienne aux soldats morts pour la Patrie ».

Le drapeau de la *Fraternelle*, qui représente sur tous points le modèle adopté dans l'armée, est un magnifique présent de M. François Roussel, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Société française de secours aux blessés militaires de terre et de mer. — Le comité des Dames de Roubaix, dont Mme Constantin Descat est présidente, fera dire une messe jeudi 3 novembre, à 11 h. 1/2, en l'église Saint-Martin, pour les soldats français morts pour la patrie.

Une tentative de meurtre, rue Jacquard. — M. Capelle, ancien commissaire de police à Tournai, venu à Roubaix depuis dix ans environ, tient un estaminet dans la rue Jacquard, en face de la filature de coton de MM. A. et E. Masurel. Il s'occupe, en même temps, des intérêts de ceux de ses compatriotes belges qui le consultent sur leurs affaires. Il s'est acquis, de cette façon, une certaine popularité dans le quartier.

Pendant l'exercice de ses fonctions judiciaires à Tournai, il avait eu, paraît-il, à verbaliser plusieurs fois, et à user de rigueurs, contre un nommé Rénier, qui tenait, dans cette ville, un cabaret de bas étage. Celui-ci en avait gardé une profonde rancune, et s'était promis de s'en venger tôt ou tard.

Dans l'intervalle, Rénier, aujourd'hui âgé de 62 ans, avait choisi Roubaix pour séjour, et il demeure actuellement rue de Tourcoing, cour Flipo ; il exerce le métier de tisserand.

Il avait retrouvé M. Capelle, dont il fréquentait l'établissement ; mais loin de rien laisser paraître de ses intentions criminelles, il affectait, au contraire, d'entretenir les meilleures relations avec l'ancien magistrat, et il le consultait, à l'occasion, sur diverses questions, telle que celle de sa demande d'admission à l'hospice de Tournai, ou, en dernier lieu, de son projet de solliciter la naturalisation française. Cependant, les allures du vieillard n'étaient pas sans inquiéter le cabaretier à qui, à plusieurs reprises, il avait reproché de l'avoir fait injustement condamner.

Lundi soir, vers sept heures, Rénier se présenta avec un paquet sous le bras.

Après avoir pris une consommation, il pria M. Capelle de lui permettre de le déposer sur une table, ce à quoi ce dernier consentit, en lui faisant remarquer que les ouvriers de la filature allaient bientôt venir encombrer l'estaminet. Il paraitrait qu'il était venu, en même temps, à un rendez-vous, pendant lequel M. Capelle devait s'occuper de ses affaires.

Rénier sortit pour revenir peu de temps après. Il demanda une nouvelle consommation, que M. Capelle lui servit sur le comptoir, comme il lui avait servi la précédente, et il se tint debout, pendant que le cabaretier reprenait une partie de cartes avec un client, M. Théophile Malysse à une table voisine. M. Capelle avait la face tournée vers la muraille ; un de ses fils, âgé de douze ans, était assis à côté de lui, et un autre client, également assis, suivait les péripéties du jeu.

Rénier interpella M. Capelle, lui demandant s'il avait écrit la pétition qu'il lui avait demandée. Le cabaretier répondit qu'il n'avait pas eu le temps de l'écrire, et que, les ouvriers de l'établissement Masurel devant bientôt arriver en foule, il le priait de repasser le lendemain matin.

Rénier ne dit mot et resta accoudé sur le comptoir pendant que M. Capelle continuait à jouer.

Le petit garçon de M. Capelle ayant fait remarquer à celui-ci que l'étranger semblait fort surexcité, on lui dit de se taire et d'éviter des réflexions de ce genre.

La partie étant terminée, M. Capelle fit un mouvement pour se lever et aller vers le comptoir. Au même moment, la détonation d'une arme à feu se faisait entendre; c'était Rénier qui venait de tirer, par derrière et à bout portant, un coup de revolver sur M. Capelle. Il avait visé à la tête, mais sans atteindre le but, car la balle était allée se loger dans la muraille, après avoir effleuré la figure de M. Malysse; le mouvement qu'avait fait le cabaretier pour se lever, lui avait sauvé la vie.

D'un seul bond, M. Capelle, qui avait senti comme une flamme lui passer le long du cou, sauta sur l'individu et lui saisit les deux bras, pour l'empêcher de faire un nouvel usage de son arme. En même temps, Mme Capelle et les autres enfants accouraient affolés de l'intérieur de l'habitation, et le fils aîné, âgé de dix-sept ans, désarmait le meurtrier, qui se débattit et essaya de nouveau, ayant pu se dégager un peu, de reprendre son arme.

La servante de la maison fut envoyée en toute hâte au poste du pont Morel, pour requérir le secours de la police, pendant que l'on tenait le meurtrier en respect. Des agents survinrent bientôt, et s'emparèrent de l'individu, affaissé sur lui-meme, et comme honteux de son crime. Ils le conduisirent au dépôt de sûreté du 1er arrondissement, au milieu d'une foule innombrable de curieux attirés par l'émouvante nouvelle, qui avait déjà mis en émoi tout le quartier.

Au cours de l'interrogatoire sommaire qu'il a eu à subir de la part de M. Daudé, commissaire, Rénier a protesté énergiquement contre l'intention qu'on lui prétait d'avoir voulu tuer M. Capelle. Il a déclaré s'être rendu tout exprès à Tournai, dans la matinée, pour acheter un revolver, et s'être servi de son arme dans l'intention de blesser seulement l'ancien commissaire, auquel il reproche d'avoir enlevé le pain de ses enfants, grief sans aucun fondement, d'après M. Capelle, qui ne se souvient plus que vaguement d'avoir exercé des poursuites contre Rénier, et, dans tous les cas, n'a fait que remplir, en pareil cas, les devoirs de sa charge.

Si nous sommes bien renseignés, le revolver saisi par la police est une arme de calibre ordinaire, dont cinq coups étaient encore chargés.

Depuis ces dix derniers jours surtout, le meurtrier se montrait plus souvent à l'estaminet de M. Capelle.

Après avoir été interrogé par M. Daudé, Rénier a été conduit au dépôt central de la Grande Place.

L'agent de sûreté Calonne a été envoyé sur les lieux pour reconstituer la scène.

La candidature de Culine. — Nous avons dit que les électeurs du canton Est de Roubaix étaient convoqués pour le dimanche 13 novembre, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de Culine, inéligible.

On annonce que le comité du Parti ouvrier aurait décidé de porter, de nouveau, la candidature de ce dernier.

Le personnel des promenades et jardins publics. — Lundi matin, 31 octobre, quatorze jardiniers, fleuristes et cantonniers attachés au service municipal des promenades et jardins publics ont reçu communication d'un avis du maire de Roubaix les informant qu'ils cesseront d'appartenir au personnel de la ville, à partir du 15 novembre.

On leur a fait savoir en même temps que ceux d'entr'eux qui voudraient, après cette date, demeurer au service municipal pourraient en faire la demande par écrit.

Qu'est-ce que cela veut dire ? S'agit-il d'économies à réaliser ou bien entrons-nous dans la période des « épurations ? »... Il est certain qu'on se réserve de « choisir », parmi ces anciens serviteurs, ceux qu'on désire garder. Les autres seront-ils remplacés, ou bien croit-on pouvoir diminuer le personnel attaché à l'entretien des promenades et jardins ? Nous le saurons bientôt, mais, en attendant, la nouvelle jettera quelque émoi parmi les employés municipaux.

Nous apprenons que le Comité lainier tiendra une assemblée générale privée jeudi, 3 novembre, 51, rue de la Fosse-aux-Chênes, à deux heures de l'après-midi.

Une réunion publique, à la salle de la « Paix. » — Dimanche prochain, doit avoir lieu à la salle de la « Paix », une réunion publique, dans laquelle les citoyens Henri Carrette, maire, et Achille Lepers, adjoint, rendront compte de leur mandat de délégués au Congrès de Marseille.

Avis militaire. — Nous sommes priés d'annoncer que les ordres d'appel des jeunes gens de la classe de 1891 viennent d'arriver à la gendarmerie, où les intéressés peuvent dès à présent aller les retirer.

Une scène sanglante, rue Saint-Jean. — *Un homme grièvement blessé.* — Dans la nuit de dimanche à lundi une scène de sauvagerie s'est déroulée dans la rue Saint-Jean.

Un ouvrier, M. X..., habitant cette rue, s'en retournait chez lui dans un état complet d'ivresse. A quelques mètres de son habitation, il tomba.

A ce moment passèrent plusieurs individus qui se portèrent à son secours et le relevèrent. L'ivrogne devint furieux et, reconnaissant l'un d'eux, il se vanta d'avoir frappé son père il y a une vingtaine d'années. Le jeune homme, surexcité par cette déclaration, lui porta plusieurs coups violents à la figure et lui fit de graves blessures d'où le sang s'échappait en abondance.

Aux cris poussés par M. X... sa femme accourut et voulut s'interposer. Elle fut également malmenée et reçut plusieurs coups. Les agresseurs prirent alors la fuite.

Lundi matin, M. X... alla porter plainte au commissariat du 3e arrondissement. Les quatre individus soupçonnés, dont deux travaillent chez M. Etienne Motte rue d'Alger, ont été arrêtés dans l'après-midi, à leur atelier.

M. Van Costenoble, après les avoir interrogés, les a relaxés vers six heures, les preuves n'étant pas concluantes.

Quant à M. X..., son état est assez grave ; d'après le médecin qui l'a visité, il sera incapable de travailler avant une quinzaine de jours.

Un vol de vêtements, Grande-Rue. — Ainsi que nous l'avons raconté sous ce titre, M. A. Bon, coiffeur, Grande-Rue, avait été victime, dans la soirée de mercredi dernier, d'un vol commis avec une rare audace. On s'était introduit dans la maison par la porte du couloir, toujours ouverte aux locataires qui habitent les étages supérieurs ; puis on était monté à la chambre à coucher de M. Bon, où l'on avait enlevé de d